

DISCOURS AUX JEUNES CITOYENS

Mesdames et Messieurs, chers parents, chers collègues,

C'est un moment particulièrement sympathique et original que nous nous apprêtons à vivre ensemble. Cette manifestation nous tient à cœur, car elle fait partie intégrante de notre projet envers la jeunesse à qui nous voulons accorder toute la reconnaissance qu'elle mérite.

Nous sommes réunis pour accueillir les plus jeunes citoyens de notre commune qui viennent d'atteindre la majorité. Pour nous, élus, il s'agit avant tout de les mettre en face de leur responsabilité républicaine.

Chers parents, ne voyez surtout pas dans cette action un substitut de ce que vous n'auriez pas fait, mais plutôt un complément de tout ce que vous avez déjà fait pour leur éducation, leur épanouissement, leur faculté à affronter les responsabilités qui les attendent

La démocratie chèrement acquise, il y a déjà plusieurs siècles, par un peuple las d'être soumis à un régime royaliste dans lequel tout était décidé en haut lieu, a donné aux citoyens des droits mais aussi des devoirs fondés sur des principes simples mais ô combien importants : **la liberté, l'égalité et la fraternité**. Ces grands principes fondamentaux sont inscrits pour l'éternité, dans une déclaration universelle : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamée le 26 août 1789, quelques semaines à peine après la prise de la Bastille par un peuple mené entre autre, et j'aime le rappeler, par un noble de CORNY. Je cite ici, Monsieur LOUIS DOMINIQUE ETHIS DE CORNY, alors gouverneur de la ville de PARIS, qui a été propriétaire du château de CORNY et avait participé quelques années plutôt, au côté de LAFAYETTE, à la campagne d'indépendance des Etats – Unis d'Amérique. C'est dire combien à CORNY plus qu'ailleurs encore, nous nous devons d'être sensibles à tout ce qui touche de près ou de loin à la citoyenneté.

Chers concitoyens, vous allez ou vous venez de recevoir votre carte d'électeur, vous êtes donc maintenant acteurs de la démocratie, garante de ces grands principes que je vais vous rappeler.

Tous les hommes naissent libres et égaux en droit et le restent tout au long de la vie. Leur volonté s'exprime par la loi qui les protège mais peut aussi les sanctionner. La liberté d'expression, de penser, d'exercer ou pratiquer un culte n'a de limites que celles qui gênent autrui. Cette liberté vous en jouissez depuis votre naissance, sous couvert d'une responsabilité parentale qui aujourd'hui pour vous n'existe plus. Vous êtes pleinement responsables devant la loi de vos actes, de vos paroles, de vos écrits.

L'égalité est sans doute ce qui est le plus difficile à percevoir, car on a tendance à penser que les hommes ne sont pas égaux entre eux. Si certains ont plus de chance dans la vie que d'autres, retenez qu'un homme pauvre vaut devant la loi autant qu'un homme riche, un jeune autant qu'un sénior, une femme autant qu'un homme, une personne handicapée autant qu'une personne non handicapée et cette égalité devant la loi est reconnue dans tous les domaines : le culte, la sexualité, la politique. LES HOMMES NAISSENT LIBRES ET EGAUX EN DROIT ; LA DIFFERENCE EST DONC UNE FORCE QUI DOIT GENERER DE LA TOLERANCE.

Seuls le respect, la courtoisie, la politesse, le bon sens et les règles de bonne conduite, cela s'appelle du civisme, doivent régir votre façon d'être. Il est parfaitement inacceptable que la femme soit soumise, que le jeune ne respecte pas un ancien, qu'une personne autonome ne soutienne pas une PMR.

Ce qui m'amène tout naturellement au dernier principe énoncé sous le terme de fraternité, on peut aussi entendre solidarité. Notre modèle social est fondé sur ce principe également. L'égalité des chances est ainsi respectée devant le traitement de la maladie, même si malheureusement certains sont moins chanceux que d'autres dans le domaine de la santé ou du bien-être.

C'est grâce à votre participation à la vie citoyenne que nous conserverons ces droits. Ne laissez pas les autres décider à votre place : participez, votez, impliquez-vous, engagez-vous pour faire partie intégrante de notre société. Si la politique ne vous intéresse pas, l'engagement citoyen peut s'exprimer dans la vie associative ou dans l'entreprise, ce qui vous permettra de vous porter garant de certaines règles ou principes de notre société

Chers amis, il est parfois difficile de comprendre les différentes strates de nos institutions républicaines. Si vous percevez assez clairement le rôle du Maire, vous vous demandez encore à quoi sert un conseiller communautaire, un conseiller général, un conseiller régional, un député, un sénateur. J'ai donc le plaisir de vous remettre ce petit livret qui vous aidera à mieux comprendre nos institutions et le fonctionnement de notre République.

Enfin si la confiance envers nos élus a tendance à se déliter, méfiez-vous des clichés et des généralisations : « La généralisation est le plateau sur lequel se reposent les esprits fatigués »

Les vôtres sont neufs et pleins de force, aussi analysez, aiguissez votre esprit critique vis-à-vis de ce qui vous est proposé.

Rejetez tout ce qui est contraire aux principes que je viens de développer et rejetez toute forme de discrimination. L'histoire contemporaine nous a montré qu'une idéologie basée sur le rejet de l'autre conduit inmanquablement à la catastrophe.

Vive la liberté, vive l'égalité, vive la fraternité, vive la démocratie, vive la république

Vive la France.